

BEAUTIRAN

le mag



Octobre Rose à Beautiran

PATRIMOINE

Les fresques de l'église
à sauvegarder

ÉVÈNEMENT

Une journée "Langue des
Signes" à Beautiran

SERVICES

A table ! Zoom sur la
restauration municipale



LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

La rentrée scolaire a été marquée par un afflux important de nouveaux élèves et donc par des effectifs en forte hausse à l'école maternelle. La municipalité a procédé aux aménagements et équipements nécessaires pour accueillir, dans les meilleures conditions,

les enfants dans les deux écoles, mais le conseil municipal reste très vigilant sur l'augmentation de notre population.

La période estivale a permis de réaliser des travaux importants sur la rue de la Gare. Le stationnement a été ordonné, trente-trois places de parking supplémentaires ont été créées et l'inversion du sens de circulation de la rue de la Passerelle a permis de délester le giratoire des Ponts aux heures de pointe. Ces travaux ont été pris en charge à 100 % par la communauté de communes de Montesquieu, que je remercie, pour un montant de 100 000 €.

Madame, Monsieur,

Je suis ravie de faire partie de l'équipe municipale pour travailler sur des projets pour notre village.

L'accessibilité me tient particulièrement à cœur. C'est un mot technique et généralisateur, mais, derrière cette terminologie, il y a des personnes comme vous et moi. On ne parle pas de handicap ni de différence, mais plutôt de richesses et de partages. Dans notre village, nous avons notamment la chance d'accueillir des personnes sourdes. Nous avons coconstruit un projet Langue des Signes que nous souhaitons fédérateur.

C'est ensemble que nous pourrions imaginer et réaliser de belles choses !

Restant à votre service,

Hélène Cabrolier,
conseillère municipale

Notre commune poursuit ses efforts en terme de lutte contre les dépenses énergétiques. Ainsi, au 1er octobre, nous observons une baisse de la consommation électrique de 13 % depuis le 1er janvier, par rapport à la même période de 2022.

Notre programme de sobriété se poursuivra en 2024.

Vous découvrirez dans ces pages les succès de notre vie associative, la modernisation de nos équipements, l'offre toujours plus large de notre bibliothèque et ses ateliers à destination du plus grand nombre.

Bonne lecture

Bien à vous,
Philippe BARRÈRE
Maire de Beautiran

#ACTION

Le projet Langue des Signes

p.03

#PATRIMOINE

Les trésors picturaux de l'église

p.05

#ÉVÈNEMENT

Octobre Rose - Une journée solidaire le 16 décembre

p.06

#JEUNESSE

Des investissements aux écoles - Le Point Jeunes

p.7

#VOIRIE

Les travaux réalisés

p.8

#ENVIRONNEMENT

Les arbres dans la ville

p.9

#À TABLE

Zoom sur la restauration municipale

p.10

#BIBLIOTHÈQUE

Des actions en faveur de l'inclusion

p.12

#INFRASTRUCTURES

Faciliter la mobilité des habitants

p.13

#VIE PRATIQUE

Changements pour les collectes des déchets - Élections européennes

p.14

#PRÉVENTION DES RISQUES

Les actions de prévention et les dispositifs dans la commune

p.15

#VIE LOCALE

Prises de fonction, nouvelle professionnelle...

p.16

#ASSOCIATIONS

Les sportifs qui défendent les couleurs de Beautiran, nouvelles associations et nouvelles présidences... Le répertoire des associations

p.17

#AGENDA

p.20

Beautiran infos : Magazine municipal d'informations de la commune de Beautiran
Directeur de la publication : Philippe BARRÈRE / **Rédaction :** Anne-Sophie PERSILLON /
Crédits photos : Anne-Sophie PERSILLON / Shutterstock, autres
Conception, impression : Imprimerie Korus

PROJET "LANGUE DES SIGNES" : RENDRE VISIBLE L'INVISIBLE

DEPUIS LE DÉBUT DU MANDAT, LA MUNICIPALITÉ S'EST LANCÉE DANS DE MULTIPLES ACTIONS DE SENSIBILISATION À LA LANGUE DES SIGNES ET À LA CULTURE SOURDE QUI SE TRADUISENT PAR L'ORGANISATION D'UNE JOURNÉE OUVERTE À TOUS LE 2 DÉCEMBRE !

« *Chasser l'appréhension par le naturel, profiter des singularités de chacun pour s'enrichir mutuellement et mener des projets ensemble* », c'est dans cette idée que la municipalité a choisi de s'investir dans cette action Langue des Signes, sous la houlette d'Hélène Cabrolhier. Elue en 2020, la nouvelle conseillère municipale, connaît bien le sujet puisqu'elle travaille dans un centre de formation Langue des Signes, à destination des personnes entendant et sourdes. Conscients de l'importance de s'équiper pour faciliter la communication des habitants malentendants et donc de participer à l'accessibilité des services municipaux, les élus votent l'acquisition d'une boucle magnétique. Un fonds spécifique, aujourd'hui riche d'une cinquantaine d'ouvrages, est créé à la bibliothèque municipale. Une tablette dédiée est

également disponible.

Et puis, il y a Jan et Frédéric, tous deux sourds (lire ci-dessous). Ils emménagent dans la commune. Le projet prend davantage de sens, d'autant qu'ils ne sont pas les seuls à Beautiran. A la réception des nouveaux arrivants, Hélène Cabrolhier traduit les paroles du maire. C'est le début d'une série d'événements où la Langue des Signes a toute sa place et auxquels les sourds ou malentendants peuvent participer : journées du patrimoine, réunion publique, café-signes, lectures de contes ou encore des expositions de photographes sourds. Les écoliers Beautiranaïens ont été également sensibilisés et ont même, pour certains, signé une chanson lors d'une kermesse.

« *Il faut comprendre que la Langue des Signes est une langue à part entière.* », précise Hélène



Crédit photo : Marie Hyvernaud

Cabrolhier. Une formation d'apprentissage de cette langue a donc été proposée aux habitants (lire page 4). Elle a été couronnée de succès, tant et si bien qu'un module de perfectionnement a été programmé en novembre.

Enfin, les élus beautiranaïens ont décidé d'organiser une grande journée consacrée à la Langue des Signes. **Elle aura lieu le samedi 2 décembre.** Sourds, malentendants et entendants pourront participer à des animations et assister ensemble au spectacle Fraternelles, à 18h30, à l'espace culturel.

TÉMOIGNAGE : « L'ACCESSIBILITÉ EST COMPLIQUÉE POUR LES PERSONNES SOURDES »

Jan et Frédéric ont le sourire. Les deux habitants, installés dans la commune depuis quatre ans, ne cachent pas leur satisfaction et la reconnaissance qu'ils ont pour cette action LSF menée à Beautiran. « *Lorsque nous avons emménagé, nous avons eu la chance d'avoir Hélène (NDLR : Cabrolhier) comme voisine qui a pu faire l'intermédiaire pour faciliter les échanges et créer un pont entre les sourds et les entendants. Elle connaît nos droits, notre culture et notre langue. Elle nous a conviés à participer aux activités du village, auxquelles nous n'aurions jamais été. Elle a été la clé pour nous ouvrir la porte de la vie du village, à l'égal de tous les habitants* », racontent-ils.

« *Nous sommes tous très touchés qu'un village comme Beautiran soit engagé pour la LSF car c'est très rare. L'accessibilité est compliquée pour les personnes sourdes. Aux USA, la langue des signes est la troisième langue du pays. En France, nous en sommes loin ! Alors, à Beautiran c'est une chance que nous avons, et nous en avons conscience !* ». Depuis, à chaque événement organisé en LSF, Jan et Frédéric mais également de nombreux sourds répondent présent !



DES CYCLES DE FORMATION OUVERTS À LA POPULATION

Pour faciliter la communication entre les entendants et les sourds, douze personnes ont suivi une formation à la Langue des Signes Française durant cinq samedis, avec le centre de formation professionnelle Visuel-LSF Nouvelle-Aquitaine. Pour l'occasion, la municipalité avait attribué une subvention aux habitants intéressés afin de réduire les coûts. La formatrice, Maëlla Abric, leur a enseigné sa langue maternelle et transmis les premières bases de cette langue visuelle.

ACTION CITOYENNE... ET UN EMPLOI À LA CLÉ !

Cathy Cazala était une de ces douze personnes. *« J'étais déjà sensibilisée à la surdité avec une amie qui était appareillée. J'ai participé à des soirées entre sourds et entendants et j'ai compris que, cette fois, c'était moi qui étais en situation de handicap car je ne connaissais pas la langue »,* raconte-t-elle. Lorsqu'elle apprend qu'une formation LSF est dispensée à Beautiran, *« chez moi »*, Cathy Cazala, éducatrice spécialisée, est une



des premières à s'inscrire. *« C'est une démarche personnelle mais aussi citoyenne, celle d'aller vers l'autre quelle que soit sa différence ».*

Cette maman beautiranaise participe à l'ensemble des séances de formation. Et puis... elle prend connaissance qu'un poste s'ouvre à l'institut des jeunes sourds de Gradignan. Elle postule. Depuis le mois de septembre, Cathy Cazala travaille au contact des jeunes sourds...

LA JOURNÉE DU SAMEDI 2 DÉCEMBRE DÉDIÉE À LA LANGUE DES SIGNES

Rendez-vous le 2 décembre avec cette grande journée consacrée à la Langue des Signes et organisée à Beautiran ! Diverses animations seront proposées, le matin, à la bibliothèque municipale, pour les enfants avec une lecture signée à laquelle peuvent participer les entendants et les sourds. L'après-midi sera consacrée à des ateliers pour les sourds. Le point d'orgue sera le spectacle "Fraternelles, vies de femmes exceptionnelles" ouvert à tous !

"FRATERNELLES, VIES DE FEMMES EXCEPTIONNELLES" PAR LA COMPAGNIE DANSE DES SIGNES

Dans le cadre de la Journée LSF, la municipalité propose, le **samedi 2 décembre, à 18h30**, à l'espace culturel, un spectacle bilingue, LSF-français, ouvert à tous. Il s'agit de la pièce de théâtre *"Fraternelles, vies de femmes exceptionnelles"*, interprétée par la Compagnie Danse des signes.

« De refiler du bonheur, d'envoyer un peu d'amour, beaucoup d'énergie et un maximum d'émotion. Donner à voir des extraits de vie, s'immiscer dans l'instant clef de la vie de dix femmes citoyennes, engagées ou poétiques, en marge ou au cœur du monde. Pour se ressourcer auprès de celles qui ont impulsé ce qui nous constitue aujourd'hui, dans une relation d'égale à égal, et qui nous remplit de ce sentiment : la fraternité. Ce qu'elles ont surmonté, ce qu'elles ont fait de bon, et qui nous fait nous réveiller le matin. Olympe de Gouges, Camille Claudel, Zitkala-Sa, Helen Keller, Coco Chanel, Rosa Parks, Simone Veil, Nina Simone, Florence Arthaud, Malala Yousafzai. Un spectacle qui vient donner piment et poésie aux thèmes des droits de l'homme, de la femme, de l'égalité et de la parole ».

Entrée libre. Réservations vivement conseillées : 05.56.67.06.15



| PATRIMOINE : L'ÉGLISE SAINT-MICHEL CACHE DES "TRÉSORS" !



En 2016, en réalisant des sondages, des professionnels découvrent, sous des couches de revêtement, les peintures...

En 2016, la municipalité avait engagé d'importants travaux de restauration de l'église Saint-Michel, d'inspiration romane. C'est à cette occasion qu'une entreprise spécialisée découvre, en réalisant des sondages, que la voûte du chœur cache des trésors picturaux ! Dans le rapport réalisé sur cette découverte, il est indiqué que l'église *« a subi de nombreuses transformations... Néanmoins, l'abside revêt des éléments qui semblent être très anciens (probablement du XII^e siècle). Les éléments observés permettent de penser à un programme narratif global, divisés en scènes autour d'un personnage central. La quasi-totalité de nos sondages nous ont révélé les couleurs d'un temps passé et oublié jusqu'alors »*.

Depuis cette « découverte majeure » selon les experts, une association a été créée pour sauvegarder et restaurer ces fresques. *« Je me suis mariée dans cette église. Lorsque j'ai vu qu'il y avait ces fresques et qu'elles risquaient de se détériorer, j'en ai parlé autour de moi, afin que nous nous mobilisions », raconte*

Martine Guillemain, présidente de l'association « Les fresques de l'église Saint-Michel ».

L'objectif est donc de récolter suffisamment de fonds (1) pour pouvoir restaurer et découvrir l'ensemble des "trésors" cachés au fil des siècles sous des couches de revêtement.

« Ce monument de notre patrimoine communal doit être conservé ; c'est la richesse de notre commune », lancent Martine Guillemain et Josiane Jauze.

(1) Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% du montant versé dans la limite de 20% du revenu imposable (exemple : un don de 50 € donne droit à une réduction de 33 €).



REJOINDRE L'ASSOCIATION OU FAIRE UN DON

Les personnes souhaitant soutenir l'action engagée par les Fresques de l'église Saint-Michel peuvent prendre contact avec la présidente :

- Martine Guillemain : 06.62.09.52.70 ; martine.guillemain2@orange.fr

- Josiane Jauze : 06.22.26.76.07 ; jojo.1949@wanadoo.fr

Adresse postale :

26 rue des Sources 33640 Beautiran



| OCTOBRE ROSE : LES BEAUTIRANAIS MOBILISÉS !

Les actions liées à Octobre Rose, en faveur du dépistage du cancer du sein, prennent de plus en plus d'ampleur à Beautiran. Cette année, BeautCiné a ainsi proposé la projection du documentaire Personn'elles suivie d'une discussion avec la réalisatrice Valérie-Anne Moniot et Nathalie Succo de l'association "Vivre comme avant".

Une marche a été également organisée au départ du château Le Tuquet par les tricoteuses de la bibliothèque, en partenariat avec les municipalités de Beautiran, d'Ayguemorte-les-Graves, les associations Couture Plaisir et Gym des Graves.

Plus de 130 personnes y ont participé !

| UNE JOURNÉE DE NOËL SOLIDAIRE : MARCHÉ, FOOD-TRUCKS ET CONCERT

La commission municipale en charge de la Culture a décidé d'innover cette année en proposant une journée de Noël solidaire.

Le 16 décembre, place de Verdun, elle organise un marché de Noël qui permettra à tout un chacun de faire des emplettes avec la possibilité de faire des dons, d'aider des associations caritatives ou de rapporter au Conseil Municipal des Jeunes une boîte contenant un ou des cadeaux.

CONCERT

Le groupe Gospel sur Garonne a été retenu, cette année, par la commission municipale de la Culture pour le concert de Noël à l'église. Il s'agit d'un groupe composé de choristes adultes amateurs accompagnés par des chefs de chœur et musiciens professionnels. Le programme des concerts offre des chants gospel traditionnels ou contemporains, issus des États-Unis ou de pays du continent africain. Les choristes partagent leurs émotions et ferveur pour cette musique de gospel. Entrée libre



Crédit photo : Hervé Bidou

| DES INVESTISSEMENTS CONSÉQUENTS AUX ÉCOLES



Programmés au budget de cette année, des équipements et des travaux ont été réalisés aux écoles durant ce dernier semestre. Un nouveau jeu a été installé dans la cour de l'école maternelle. Des lits et rideaux ont été achetés et des travaux d'isolation ont été effectués afin d'améliorer la sieste des plus petits.

A l'école élémentaire, un abri a été installé près de l'entrée et la garderie a été rénovée. L'ensemble de ces investissements s'élève à près de 42 000 €.



| LE POINT JEUNES, LE RENDEZ-VOUS DES ADO



Le Point Jeunes municipal propose des camps et des journées d'activités, pendant l'été, aux jeunes Beautiranaï, âgés de 12 à 17 ans. Durant le reste de l'année, la structure est également ouverte un soir par mois et aux vacances de Toussaint, février et de Printemps.

Renseignements : 05.56.67.06.15 ; pj@mairie-beautiran.fr

| DE MULTIPLES TRAVAUX RÉALISÉS ET À VENIR !



Parmi les travaux engagés récemment par la municipalité dans le domaine de la voirie, figurent la réfection de la route des Palus et du Chemin de la Cale pour des raisons de sécurisation, notamment.

Afin de mettre les piétons en sécurité, un passage piéton a été également créé, rue de Balambits et un panneau lumineux et solaire de signalisation a été installé, comme sur la RD 1113. Sur cette route départementale des travaux de remise en état du pont entre Beautiran et Castres-Gironde ont été également réalisés.

Enfin, la municipalité a fait le choix de modifier trois sens de circulation : celui de la rue de la Gare (lire page 13) est déjà effectif. Il est également envisagé de mettre en sens unique la rue de Crabey (dans le sens rue de Crabey - rue du Puits) ainsi que la rue des Mages (dans le sens rue des Mages-rue de Figuey). Le carrefour entre la rue des Mages et la rue de Figuey sera réaménagé.



LE SAVIEZ-VOUS ?

QU'EST-CE QU'UNE ZONE DE RENCONTRE ?

Selon l'article R110-2 du Code de la route, une zone de rencontre est « *une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km / h.*

Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable ».

Cela signifie que dans une zone de rencontre, les piétons sont prioritaires. C'est la raison pour laquelle la circulation pour les véhicules à moteur est autorisée, mais la vitesse maximale est abaissée à 20 km/h.





CES ARBRES QU'IL EST IMPORTANT D'ENTREtenir DANS LA COMMUNE



Prendre soin des arbres dans une commune est essentiel, parce que, faut-il le rappeler, les arbres aspirent le carbone et rejettent de l'oxygène. Ils permettent également de retenir l'eau lors des intempéries et font baisser les températures en produisant de l'ombre.

A Beautiran, la question de l'entretien des arbres n'est pas une mince affaire. La commune est dotée de plus de 500 arbres qui ont été répertoriés, sans

compter les centaines d'espèces dans la zone bocagère et le long du Gât-Mort. A cela, il faut ajouter les linéaires de haies.

Chaque année, un travail est mené par la commission "Technique" pour définir les actions à engager dans ce domaine. « *Le coût de l'entretien des arbres et des haies est très élevé. Nous devons prioriser les actions* », précise Bernard Tartas, adjoint au maire. « *Le plus important reste de faire en sorte que les arbres ne soient pas dangereux pour les personnes et les biens. C'est pour cette raison que nous avons été malheureusement obligés d'abattre soixante-quatorze d'entre eux, principalement dans le lotissement des Aulnes, des Acacias et sur le chemin reliant Pajas à Pezeau. A chaque fois, nous analysons les risques et prenons des conseils auprès de professionnels qualifiés* ».

DES CHIFFRES

Un premier état des lieux a été réalisé par les élus de la commission Technique afin de mesurer le parc à entretenir. Parmi les zones les plus importantes, les élus ont recensé :

- * 52 platanes dans le coeur du centre-bourg
- * 28 arbres aux écoles et sur le parking des établissements scolaires
- * 40 au verger communal
- * 5 sur l'esplanade
- * 55 aux Jardins du Languit
- * 72 au lac
- * 25 dans le quartier des Aulnes
- * 48 à la Plaine des Sports
- * 76 aux lotissements des Rosiers et des Acacias
- * 71 à Calens

Entre les travaux d'élagage, de dessouchage et d'entretien, l'investissement s'élève à près de 70 000 €, auxquels il faut rajouter les travaux effectués en régie.

| ZOOM SUR LA RESTAURATION MUNICIPALE

Lorsque l'heure de la pause repas sonne aux écoles, ils sont très peu nombreux à rentrer à la maison ! De trois à douze ans, la très grande majorité des écoliers Beautiranaïls mange, le midi, à la restauration municipale !



A Beautiran, chaque école a sa propre salle de restauration mais les repas sont tous fabriqués dans la cuisine, jouxtant la "cantine", de l'élémentaire. Pour les plus petits, les repas sont servis à table tandis que les plus grands utilisent le self.

DES REPAS PAR DIZAINES DE MILLIERS

L'engouement pour la restauration municipale se traduit en chiffres. Sur l'année scolaire 2022-2023, ce sont près de 10 400 repas qui ont été servis à la maternelle et 19 139 à l'école élémentaire !

Les effectifs de cette nouvelle année, en hausse notamment à l'école maternelle, ont ainsi amené la municipalité à réaménager le réfectoire et à

investir dans une armoire froide et une armoire de maintien au chaud des plats.

Pour confectionner l'ensemble de ces repas, les élus ont choisi de faire appel à une société de restauration. Depuis le mois de septembre, c'est Damien Dubois qui est aux fourneaux.

Trois agentes municipales sont également présentes. Elles ont en charge toute la vaisselle, apportent leur aide aux enfants, servent l'entrée au self, réapprovisionnent, coupent le pain, mettent en place et assurent le ménage dans le réfectoire de l'école élémentaire.

A l'école maternelle, trois autres agentes dressent les tables, gèrent aussi la vaisselle utilisée par les enfants ainsi que le ménage des locaux.

DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS

Le service de restauration scolaire, qui n'est pas un service public obligatoire, implique des investissements de la part de la collectivité, à la fois en ce qui concerne les bâtiments mais également le matériel nécessaire à la confection des repas, le mobilier et la vaisselle. Plus de 67 000 € ont permis de mieux isoler la salle de restauration des élèves de l'école élémentaire, d'équiper les réfectoires de matériels divers (cellule de refroidissement, four, lave-vaisselle...) ou de renouveler la vaisselle.

La mobilisation de l'ensemble de ces moyens est un souhait municipal afin de « proposer aux enfants des repas équilibrés à des tarifs très abordables », précise le maire, Philippe Barrère.



UNE RESTAURATION POUR LES SENIORS ET LES ENFANTS DES CENTRES DE LOISIRS



NOUVEAU SERVICE : INSCRIPTION EN LIGNE



Après l'ouverture des inscriptions aux centres de loisirs via le portail Famille, les élus ont décidé de dématérialiser l'inscription à la restauration municipale. Ce nouveau service devrait être opérationnel dès le début de l'année prochaine. « *Jusqu'ici, les parents devaient cocher la présence des enfants sur une feuille qui se trouvait à l'école maternelle et à l'élémentaire, un appel était fait chaque matin pour savoir quels élèves mangeaient. Il était temps de passer à autre chose. Le portail Famille offre cette possibilité* », lance le maire, Philippe Barrère. Pour tout renseignement : 05.56.67.06.15

Outre les repas servis aux écoliers, chaque jour, le service de la restauration prépare des mallettes contenant des repas. Elles sont apportées aux seniors, qui ont choisi de bénéficier des repas à domicile, par une agente du Centre communal d'action sociale. Le CCAS d'Ayguemorte-les-Graves vient également en chercher pour les bénéficiaires de sa commune. A l'année, le nombre de repas distribués pour les seniors des deux communes s'élève à plus de 4 600 repas.

Le mercredi, et durant les vacances scolaires, le cuisinier livre également les repas aux centres de loisirs. Cela représente près de 8 000 repas pour les enfants, auxquels ils faut ajouter à peu près le même nombre de goûters !

QU'EST-CE QUE L'ON MANGE ?

Tous les mois, les menus proposés par la restauration scolaire changent.

Les repas sont validés par une diététicienne, diplômée d'Etat.

« *Nous proposons des préparations fabriquées "maison", composées à partir de produits frais et de saison, d'origine française et issus de la production locale et régionale* », précise le prestataire.

Chaque semaine, conformément à la loi Egalim, un menu végétarien est servi.

Les menus sont consultables sur le site www.mairie-beautiran.fr et affichés sur la porte de la salle du réfectoire.





Lors du Printemps des Poètes, une fresque a été réalisée avec les habitants dans le jardin de la mairie.

| DES ACTIONS EN FAVEUR D'UNE BIBLIOTHÈQUE INCLUSIVE



Aller à la rencontre du public éloigné de la lecture, pour des raisons d'incapacité physique, cognitive ou sociale, telle est l'action engagée par la bibliothèque municipale. « Nous devons nous adapter afin de prendre en compte ces différences », affirme Laurence Pillet, la bibliothécaire. Le projet LSF mené depuis le début du mandat par la municipalité en est une belle illustration (lire pages 5 et 6). Il s'agit maintenant d'aller plus loin, avec, notamment, la création d'un fonds et d'un espace "Facile à Lire", qui contiendra une sélection d'une trentaine d'ouvrages adultes et jeunesse. La démarche est en cours de réalisation mais la bibliothécaire tient déjà à disposition des lecteurs ces ouvrages.

D'autres actions sont également en projet pour cette année. On se souvient qu'une matinée avait été déjà organisée à Beautiran sur la dyslexie, animée par Élodie Vlamynck, chercheuse en neurosciences.

En septembre, avec BeautiCiné, il a été question de l'illettrisme, avec la diffusion du film "Brillantes" lors du Petit festival des films positifs.

En 2024, il est également prévu d'organiser des ateliers découverte, d'illustrations... en partenariat avec des structures et associations sociales du territoire.

Pour tout renseignement : bibliothèque municipale 05.56.67.42.16 ou bibliothèque@mairie-beautiran.fr



| FACILITER LA MOBILITÉ DES HABITANTS

Comment rendre le quotidien des habitants plus fluide pour circuler ?

A l'heure du développement des transports en commun et de l'urgence climatique, la question est majeure pour les élus. Les habitants ont également exprimé leurs besoins dans ce domaine à travers l'Analyse des Besoins Sociaux.

A Beautiran, l'équipe municipale s'est emparée du sujet. La commune a l'atout majeur de posséder une gare, dont la fréquence des trains permet à de nombreux habitants de la commune et des communes avoisinantes de ne pas prendre leur véhicule et de se rendre, par les transports en commun, au travail, dans leurs établissements scolaires ou universitaires ou encore pour leurs trajets de loisirs. On parle de plus de 270 000 voyageurs par an. Mais, l'attractivité de la gare pose des difficultés de stationnement.

EN LIEN AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Depuis plusieurs années, le stationnement est augmenté, *« mais devient aussi vite utilisé »*, constate le premier magistrat de la commune. *« Nous avons réalisé une enquête afin de connaître les provenances des véhicules qui stationnent sur le parking de la gare. Cette étude nous a éclairés sur la cartographie des déplacements sur notre territoire et sur les habitudes des usagers du train. Si les communes voisines sont les premières consommatrices de places de parking, nous constatons la présence régulière de véhicules provenant de communes plus éloignées (Canéjan, Villenave d'Ornon) y-compris de communes possédant une gare SNCF, mais à cadencement de TER moindre qu'à Beautiran. »*, souligne Philippe Barrère.



Développer des solutions alternatives à la voiture est une des mesures pour faciliter la mobilité des habitants. De plus en plus de voyageurs prennent le vélo pour se rendre à la gare.



La municipalité a alors sollicité la communauté de communes, qui a la compétence «mobilités», afin de réaliser des travaux, dont le coût s'élève à 100 000 €, pour fluidifier et sécuriser la circulation, ordonner le stationnement et en augmenter la capacité. Trente-trois nouvelles places ont été ainsi créées. Mais, comme le précise Philippe Barrère, *« l'objectif est que les habitants et tous ceux qui prennent le train évitent de prendre leur voiture pour venir à la*

gare ou a minima qu'ils n'utilisent pas leur voiture tous seuls ». La commune de Castres-Gironde travaille, de son côté, sur un projet de liaison cyclable pour rejoindre la gare de Beautiran !

La SNCF s'est engagée également à installer des parkings à vélo sécurisés très prochainement à la gare. De quoi permettre à plusieurs Beautiranaïses de laisser leur voiture au garage !



Les élus communautaires et du conseil municipal se sont rendus sur place pour faire le point sur les travaux réalisés.

UNE NAVETTE POUR REJOINDRE LA TECHNOPOLE DE MARTILLAC

À titre expérimental, la communauté de communes va créer, d'ici la fin de l'année, une navette gratuite entre la technopole de Martillac et la gare de Saint Médard d'Eyrans, en cohérence avec les horaires des TER. Les résultats de cette expérience orienteront les décisions des élus communautaires. Renseignements : 05 57 96 01 20

COLLECTE DES DÉCHETS : DE GRANDS CHANGEMENTS EN 2024 !



« Face aux impératifs environnementaux et aux nouvelles réglementations concernant la gestion des déchets », la communauté de communes de Montesquieu, qui a en charge la collecte et la gestion de déchets, a décidé d'opérer plusieurs modifications qui prendront effet progressivement en 2024.

UN BAC À LA PLACE DES SACS JAUNES

La CCM va remplacer les sacs jaunes par des bacs qui seront donnés aux habitants pour stocker les emballages recyclables.

TRI DES BIODÉCHETS : DES COMPOSTEURS DISTRIBUÉS

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, également connue sous le nom de loi anti-gaspillage impose la généralisation du tri à la source des déchets biodégradables. Tous les producteurs de déchets en France, y compris les ménages, doivent trier les déchets dégradables naturellement.

La CCM a donc choisi de fournir des composteurs individuels à tous les foyers résidant dans des pavillons individuels afin qu'ils puissent répondre à cette nouvelle obligation. La distribution débutera en janvier 2024.



COLLECTES TOUS LES QUINZE JOURS

A partir du mois de janvier, la collecte des bacs des emballages recyclables aura lieu tous les quinze jours. Celle des ordures ménagères continuera, une fois par semaine jusqu'en août, puis, tous les quinze jours, à partir de septembre.

Pour tout renseignement : communauté de communes : 05.57.96.01.20

URBANISME : DÉCLARATION D'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX



Face aux problèmes rencontrés par les propriétaires souhaitant vendre leur bien, il est rappelé l'importance de détenir le Cerfa d'achèvement des travaux réalisés sur la propriété. Si les travaux ont été réalisés par un prestataire, il est nécessaire de s'assurer que celui-ci vous ait bien transmis cette déclaration et qu'elle ait été envoyée à la mairie.

Pour toute question liée à l'urbanisme : 05.56.67.06.15

urbanisme@mairie-beautiran.fr

www.mairie-beautiran.fr/Vivre/Urbanisme

ON VOTE LE 9 JUIN 2024 !

Les électeurs sont appelés aux urnes le dimanche 9 juin pour élire 81 eurodéputés. À Beautiran, les bureaux de vote sont situés à l'espace culturel, rue de la Papeterie.



QUI PEUT VOTER ?

- Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales.
- Les ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur État d'origine, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter, et inscrits sur les listes électorales complémentaires.

UN SEUL TOUR

Les élections européennes ont lieu au suffrage universel direct à un tour. Les candidats sont élus pour cinq ans selon les règles de la représentation proportionnelle à scrutin de liste à la plus forte moyenne. Les partis ayant obtenu plus de 5% des suffrages bénéficient d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

LA POLITIQUE DE PRÉVENTION DES RISQUES À BEAUTIRAN

Chaque année apporte son lot d'intempéries dans la commune : inondations, canicule... Pour faire face à ces situations, il existe le Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Ce document (qui est une obligation légale) contient l'ensemble des mesures à prendre durant et après une crise : moyens et schémas d'alerte, établissement d'une cellule de crise, d'un poste de commandement, lieux d'évacuation...

A Beautiran, le PCS existe depuis 2004. Il est régulièrement mis à jour. Ce qui a été le cas cette année. *« C'est un travail colossal que nous avons réalisé durant plusieurs mois »*, indique le maire, Philippe Barrère.

Parmi les risques auxquels la commune est confrontée de manière répétitive, depuis plusieurs années, ce sont essentiellement les inondations et la canicule. Pour autant, dans ce PCS de multiples situations ont été envisagées : les risques météorologiques mais également les risques technologiques (nucléaire, transports de matières dangereuses, accidents technologiques, terrorisme, guerre...), sanitaires (grippe, pollution, épidémies) et les risques de la vie quotidienne (incendies, accidents de la route, accidents sur la voie ferrée...). *« L'objectif est d'être le plus efficace et efficient possible en cas de crise afin de protéger et d'informer la population »*, précise le maire, Philippe Barrère.



DES DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES AUX ÉCOLES ET AU CENTRE DE LOISIRS



Toutes les classes des écoles ont été équipées d'une balise d'alerte

Aux écoles, pour prévenir et réagir face à un danger, le Plan Particulier de Mise en Sûreté recense les procédures d'évacuation et de confinement ainsi que les moyens à disposition. À la rentrée, les parents sont informés des dispositions via un document qu'ils doivent signer. Il y est également indiqué la conduite que les familles doivent tenir en pareille situation. Chaque année, les enfants, agents municipaux aux écoles et enseignants font aussi des exercices de simulation.

UNE BALISE D'ALERTE

La municipalité a également équipé tout le groupe scolaire et les centres de loisirs d'un dispositif connecté, répondant aux exigences du PPMS. Chaque salle est désormais dotée d'une balise qui permet d'alerter une plateforme dédiée, 7 jours sur 7, et 24 heures sur 24, en cas de risque majeur (inondations, tempêtes, etc.) ou d'acte malveillant (intrusions, agressions). Cette solution est conçue pour être discrète et non-anxiogène pour les enfants. Les équipes enseignantes et les agents communaux ont été formés à l'utilisation de ce nouvel outil.



Des exercices de simulation ont lieu tous les ans aux écoles (photo Archives)

PRISES DE FONCTION

■ Stéphane Torres (photo ci-contre) est le nouveau responsable des services techniques municipaux. Il était précédemment employé à la Ville de Bordeaux en qualité de chef de centre - responsable des services techniques à Caudéran.

Il a également travaillé à Bordeaux-Métropole ou encore à la mairie de Bruges et de Limoges.

■ Au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, Martine Guillemain et Dorothée Winock sont les deux nouveaux membres non élus, nommés par Philippe Barrère, maire et président du CCAS.

■ Aux écoles, dans l'équipe enseignante, Isabel Auzal (CP-CE1) et Elodie Combes (CP/CE1) ont fait leur rentrée. Thomas Fontenoy, animateur, a été recruté par la commune pour intervenir durant la pause méridienne, à la garderie de l'école élémentaire et les mercredis au centre de loisirs.



NOUVELLE PROFESSIONNELLE

Précédemment employée dans l'administration publique, Charline Martin a choisi de s'installer à son compte, en autoentrepreneuse après avoir suivi une formation spécialisée en yoga et une immersion à Bali. Avec Moon Bloom, la nouvelle professionnelle beautiranaise propose des cours particuliers, sur demande, à Beautiran et sur toute la communauté de communes, des cours collectifs le jeudi soir ou encore des cours de yoga prénatal et post natal ainsi que du yoga bébé (en binôme parent/bébé) au Colibricavrac « ou, sur demande, dans des structures Petite enfance ». Charline Martin a également des compétences en gynécologie holistique et en sonothérapie.

Contact : 06.87.04.91.06 ; moonbloomyoga@gmail.com



Les nouveaux professionnels qui souhaiteraient figurer dans cette rubrique sont invités à transmettre leurs coordonnées à communication@mairie-beautiran.fr

LES SERVICES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Pour faire face à une difficulté de tout ordre, il est important de ne pas rester isolé. Une de missions principales du Centre Communal d'Action Sociale est d'apporter une aide, autant que faire se peut, aux habitants. Chaque situation est traitée en toute confidentialité. Pour prendre un rendez-vous et contacter le CCAS : 05.56.67.06.15 ou ccas@mairie-beautiran.fr

Le CCAS propose aussi divers services :

■ Aide-ménagères

Intervention des agentes du Centre Communal d'Action Sociale auprès des seniors, du lundi au vendredi, de 8h à 19h.

■ Repas à domicile

Livraison à domicile du repas du midi, du lundi au vendredi. Tarifs : de 4,6 € à 6,9 € selon les revenus.

■ Téléassistance

Un service de téléassistance est proposé en partenariat avec Axa-Vitaris. Transport gratuit aux courses.- Il a lieu le vendredi, de 14 h à 16 h.

Pour bénéficier d'un service ou avoir un renseignement :

05.56.67.06.15 ; ccas@mairie-beautiran.fr

BRUITS DE VOISINAGE ET HORAIRES DE BRICOLAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés, conformément à l'arrêté préfectoral du 22 avril 2016, que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30 ;
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

CES SPORTIFS QUI DÉFENDENT LES COULEURS DE BEAUTIRAN !

Beautiran a beau être un village, il n'en demeure pas moins que la vie associative et sportive est particulièrement dynamique. Plusieurs disciplines sont proposées pour participer à diverses compétitions : football, karaté, kung-fu, pétanque, tennis, VTT...

Et le moins que l'on puisse dire c'est que ces sportifs savent se distinguer. Les boulistes, que l'on voit tous les jours lancer le cochonnet aux abords de l'église et de l'esplanade (1), ont su tirer leur épingle du jeu dans les dernières compétitions : une équipe a terminé vice-championne de Gironde et s'est qualifiée pour les championnats régionaux ; le club est également vice-champion du district langonnais de pétanque vétérans et monte en deuxième division vétérans !

(1) Les personnes souhaitant rejoindre le club peuvent contacter le président, Pierre Pérez :

06 10 77 34 35 ; pierre.pedro.perez@gmail.com



LES CAVALIERS TOUJOURS EN SELLE

Pas de surprise pour les cavaliers du club équestre beautiranaï qui se sont distingués, comme toujours, aux championnats de France d'équitation, en horse ball. Les cavaliers ramènent ainsi une première place dans la catégorie club 3.

Il s'agit de Pierre-André Boccard, Nausicaa Guyader, Romain Lucas, Lou Ann Medel, Mathieu Milon, Sophie Poulain, Pierre Thezard et Violette Virly. En club A Moustique, Myla Dailedouze, Léa Gérault, Titouan Linard, Lena Mazouffre et Maxence Rouer sont montés sur la deuxième marche du podium.

Enfin, en club A, poussin 2, Ines Freya Carrigan Ninon Sofia Maeline et Deidrey Nodimar, Melusine Trinez ont obtenu la médaille de bronze.

Association Tous en Selle : Patricia Pauly : 06.15.93.65.57

tousenselleabeautiran@gmail.com



NEUF MÉDAILLES POUR LE KUNG FU !

Les Beautirannais de l'école de Kung Fu Huxing Quan ne sont pas en reste. Ils ont participé à la Compétition Coupe du Sud-Ouest de Kung Fu Chuan Fa (style traditionnel) et ont remporté pas moins de neuf médailles !

Chez les adultes, Aurélien Clève obtient la médaille d'or en Combat et Franck Faux, celle d'argent dans la même catégorie.

Chez les enfants, Elena Mellado monte également sur la plus haute marche du podium, avec une médaille d'Or en Combat ainsi qu'en Tao. Trois jeunes repartent avec des médailles d'argent : Bilel Bensoudane Combat et en Tao, Emma Sigalat et Hugo Mouval en Combat, tandis que Clara Cazimajou obtient une médaille de bronze en Tao.

Le prochain rendez-vous pour ces sportifs aura lieu durant ce mois de novembre avec une nouvelle compétition au cours de laquelle les Beautirannais donneront le meilleur d'eux-mêmes !

Contact : Eric Serre 06.80.92.64.12 ; AsKungFuBeautiran@takelink.fr

LA VIE ASSOCIATIVE EN MOUVEMENTS !

1. L'association Altizen est la dernière association qui ait vu le jour à Beautiran, présidée par Benjamin Amara. Elle propose du sport Santé, à travers des stages d'initiation canyoning et yoga, de la relaxation et voyage sonore ou encore du yoga pour les enfants, âgés de 3 à 11 ans. Renseignements : altizen108@gmail.com



Parmi les nouvelles associations figure également Méga Ski Club, présidée par le Beautiranaï, Frédéric Callède. Il s'agit d'une association de moniteurs de ski diplômés, organisant des séjours tout compris au ski : une semaine de ski en février, des week-end pour les particuliers, associations, comités d'entreprises, groupes... Pour plus d'informations : 06.34.57.22.49 ou megaskiclub@gmail.com



2. Gwenaëlle Le Roux a succédé à Claire Perrain à la présidence des Jardins du Partage. L'association accueille celles et ceux qui le souhaitent pour faire vivre le jardin, situé sur le chemin de l'ancienne voie ferrée, reliant la rue des Sources à la route de l'Aruan.

3. Après quinze années passées à la tête du club de l'AS Badminton, Philippe Brassié a passé le relais à Franck Villetorte, qui devient président de l'association. Un nouveau bureau a été constitué : viceprésidente, Emilie Bessaud ; secrétaire : François Rainaud et Isabelle Bonneau, trésorière.



LE RÉPERTOIRE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION	CONTACT	TÉLÉPHONE
ACTE	Raymond Herrou	06.07.47.67.63
Amitié et Sourire	Claudette Ratié	06.26.32.15.82
Anciens combattants	Vincent Coynault	07.83.75.56.64
APE	Julie Mercier	06.62.08.35.42
AS Badminton		07.83.07.05.45
AS Beautiran Tennis		07.83.77.57.19
AS Football	Magali Duminil	06.83.16.83.65
AS Karaté	Eric Lavigne	06.26.62.27.08
AS Kung-fu Beautiran	Eric Serre	06.80.92.64.12
AS Pétanque	Pierre Perez	06.10.77.34.35
Atelier Astelle	Sandra Regnier	06.50.23.97.86
Beautiran Sport Nature et Cyclisme	Bruno Miran	06.67.67.79.63
Comité des fêtes		07.61.56.70.00
Corps et Pensées	Nathalie Chateau	06.36.17.33.45
Couture Plaisir	Eliane Garuz	05.56.67.26.06
Ecole du cirque		05.56.43.17.18
Gym des Graves	Patricia Pinson	06.28.40.00.47
Gym douce équilibre	Christine Cocuelle	06.75.01.40.81
Jeux d'aiguilles et petites créations	Véronique Coynault	06.03.59.35.57
Les Amis de la Villa Maglya	M-Françoise Micouleau	05.57.97.75.11
Les fresques de l'église Saint-Michel	Martine Guillemain	06.22.26.76.07
Les Jardins du Partage	Gwenaëlle Le Roux	07.62.47.35.49
Les Rythmes de l'Aruan	Edite Sebbah	06.81.55.22.02
LM Fit Forme	Lucie Martinez	06.03.34.63.40
MCA	Francine Hosteing	09.81.31.56.73
Plaisirs et Forme en Aruan		07.87.12.94.50
Société de chasse	Florian Dailledouze	06.65.54.77.96
Tous en selle	Patricia Pauly	06.15.93.65.57
Un Temps... Pour Soi	Muriel Puissant	06.62.46.59.06

TRIBUNE LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 du CGCT, un espace est réservé, dans le journal municipal, à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.

GROUPE VALEURS COMMUNES

Texte de la liste VALEURS COMMUNES
non parvenu dans les délais impartis.

LES DATES DU CAFÉ DU MAIRE



Une fois par mois, le samedi, de 8h à 11h, le maire, Philippe Barrère reçoit les administrés dans un cadre moins formel autour d'un café.

Les dates à venir :

4 novembre, 2 décembre, 6 janvier 2024, 3 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai, 1er juin, 6 juillet, 7 septembre, 5 octobre, 2 novembre, 7 décembre.

NUMÉROS UTILES

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie : 05.56.67.06.15
contact@mairie-beautiran.fr
Bibliothèque : 05.56.67.42.16
bibliotheque@mairie-beautiran.fr
Centre de loisirs
"Le Mascaret" : 05.56.67.06.15
alsh@mairie-beautiran.fr
Point Jeunes : 07.60.96.52.88
pj@mairie-beautiran.fr
CCAS : 05.56.67.06.15
ccas@mairie-beautiran.fr

AUTRES

École maternelle : 05.56.67.33.71
École élémentaire : 05.56.67.02.92
Communauté de communes :
05.57.96.01.20
Sud Bordeaux Tourisme :
05.24.73.39.90
Pharmacie : 05.56.67.53.33
Gare : accueil : lundi 7h25 - 12h00
et 15h00 - 18h00 ;
mardi au vendredi : 7h50 - 12h00
et 15h00 - 18h00
Trésor Public : 05.56.67.06.64
Vétérinaire : François-Xavier Roch :
05.56.67.23.80

SANTÉ

Dentistes

M^{me} Espeut : 05.56.86.22.38
M^{me} Pitié : 05.56.67.06.21

Infirmières

Florence Baills, Coralie Lafue :
06.48.63.29.72
Virginie Delbos, Marie-Amélie
Garanger et Julie Guevara :
06.14.41.94.55
Olivia Etchechoury et Marie Rufo :
06.21.02.35.18

Kinésithérapeutes

Olivier Hombert : 05.56.32.07.60
M. Labes et M. Roulland : 05.56.67.34.06

Médecins

Eric Bonnin : 05.56.17.17.57
Pauline Hubert : 05.56.17.17.57

Orthophonistes

Audrey Lefeuvre : 07.88.00.94.24
Louise Morineau : 07.83.86.30.09

Ostéopathe

Laure Manenti : 06.33.31.98.41

Podologue

Julien Lalanne : 07.67.11.77.76

Psychologue

Virginie Richard-Lebon : 07.83.37.01.53

Psychomotricienne

Alexandra Roche : 06.37.29.70.02

LES HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 8h30 - 12h30 / 13h - 18h30
Mardi, jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h - 17h30
Mercredi : 10h - 12h30 / 13h - 17h30
Vendredi : le matin accueil téléphonique
uniquement / 13h-16h30
Permanences du maire, Philippe Barrère :
le lundi sur rendez-vous de 18h à 19h30 ;
café du maire le samedi.

Bibliothèque municipale : mercredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h, jeudi de 16h à 19h et
samedi de 9h30 à 12h30.

Les permanences à la mairie

- Assistante sociale : tous les jeudis du mois (prendre rendez-vous au 05.57.96.02.60)
- InfoDroits : le 1^{er} mercredi du mois, de 14h à 16h, information juridique (prendre rendez-vous au 05.56.45.25.21)



AGENDA

OCTOBRE

MARDI 31

- Soirée Halloween, organisée par l'Association des Parents d'Élèves (APE)

NOVEMBRE

SAMEDI 4

- Café du maire, de 8h à 11h, à la mairie
- Chantier ouvert au public aux Jardins du Partage

DU 7 AU 25

Exposition des illustrations d'Ita Duclair à la bibliothèque

SAMEDI 11

- Cérémonie du 11 Novembre, au monument aux Morts, à 11h, organisée par la municipalité et la section locale des Anciens Combattants
- Atelier de danse thérapie, ouvert à tous, de 14h à 15h30, au studio de danse avec l'association Corps et Pensées

MERCREDI 15

Dictée dessinée à la bibliothèque, à partir de 7 ans

VENREDI 24

BeautiCiné, à l'espace culturel: mois du film documentaire, projection du film "Flee". Entrée libre

SAMEDI 25

Bulle musicale pour les enfants à la bibliothèque

DÉCEMBRE

VENREDI 1^{ER}

Goûter, organisé à la sortie des écoles par l'APE

SAMEDI 2

Café du maire, de 8h à 11h, à la mairie Journée Langue des Signes : animations et spectacle

SAMEDI 9

- Atelier de danse thérapie, ouvert à tous, de 14h à 15h30, au studio de danse avec Corps et Pensées
- Cours de Lady Style (danse latine solo), ouvert à tous, de 16h à 17h, au studio de danse avec Corps et Pensées

SAMEDI 16

Journée de Noël solidaire, organisée par la municipalité : projection d'un film Jeunesse par BeautiCiné à l'espace culturel à 11h, marché de Noël et concert à 20h à l'église (entrée libre)

JANVIER 2024

SAMEDI 6

Café du maire, de 8h à 11h, à la mairie

SAMEDI 13

- Atelier de danse thérapie, ouvert à tous, de 14h à 15h30, au studio de danse avec Corps et Pensées

- Chantier ouvert au public aux Jardins du Partage

SAMEDI 20

BeautiCiné/ Nuit de la lecture, à l'espace culturel. Entrée libre

FÉVRIER

SAMEDI 3

Café du maire, de 8h à 11h, à la mairie BeautiCiné, à l'espace culturel, projection Jeune Public. Entrée libre

MERCREDI 7

- 18h30, Festival Méli-Mélo, spectacle "Mes nouvelles chaussures"; C^{ie} L'Home Dibuxat (à partir de 3 ans), à l'espace culturel (réservations au 05.56.67.06.15)

SAMEDI 10

- Chantier ouvert au public aux Jardins du Partage
- Atelier de danse thérapie, ouvert à tous, de 14h à 15h30, au studio de danse avec Corps et Pensées
- Cours de Lady Style (danse latine solo), ouvert à tous, de 16h à 17h, au studio de danse avec Corps et Pensées

VENREDI 16

Goûter, organisé à la sortie des écoles par l'APE

MARS

À la bibliothèque municipale : Printemps des Poètes

SAMEDI 2

Café du maire, de 8h à 11h, à la mairie

SAMEDI 9

Chantier ouvert au public aux Jardins du Partage

DIMANCHE 10

Tournoi de tennis à la Plaine des Sports

SAMEDI 16

Atelier de danse thérapie, ouvert à tous, de 14h à 15h30, au studio de danse avec Corps et Pensées

MARDI 19

Journée nationale du Souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Cérémonie au monument aux Morts, organisée par la municipalité et la section locale des Anciens Combattants

DU 20 MARS AU 08 AVRIL

Tournoi de tennis adultes à la Plaine des Sports

SAMEDI 23

BeautiCiné, à l'espace culturel, projection d'une fiction pour adultes suivie d'un concert. Entrée libre

AVRIL

Vide-grenier de printemps, organisé par le comité des fêtes

JUSQU'AU 08/04

Tournoi de tennis adultes à la Plaine des Sports

VENREDI 5

Carnaval des écoles, organisé par l'Association des parents d'élèves

SAMEDI 6

- Café du maire, de 8h à 11h, à la mairie
- BeautiCiné, à l'espace culturel, projection Jeune Public. Entrée libre
- Chantier ouvert au public aux Jardins du Partage

SAMEDI 13

- Chasse aux oeufs de l'Association des parents d'élèves
- Atelier de danse thérapie, ouvert à tous, de 14h à 15h30, au studio de danse avec Corps et Pensées
- Cours de Lady Style (danse latine solo), ouvert à tous, de 16h à 17h, au studio de danse avec Corps et Pensées

MAI

"Vous avez la parole...", réunion publique organisée par la municipalité, à 19h, à l'espace culturel
Fête locale, organisée par le comité des fêtes

SAMEDI 4

- Café du maire, de 8h à 11h, à la mairie
- Chantier ouvert au public aux Jardins du Partage

MERCREDI 8

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 au monument aux morts, organisée par la municipalité et la section locale des anciens combattants

SAMEDI 18

Atelier de danse thérapie, ouvert à tous, de 14h à 15h30, au studio de danse avec Corps et Pensées

VENREDI 24

BeautiCiné, à l'espace culturel, projection d'une fiction "Fête de la Nature". Entrée libre

VENREDI 31

Goûter, organisé à la sortie des écoles par l'APE

AU MUSÉE DES TECHNIQUES

Au programme du Musée des Techniques, diverses expositions

- sur le recyclage "Recycl'Art" avec de nombreux documents, conférences et animations
 - sur la papeterie
 - sur les emballages de luxe
 - sur les Télécom, Legos
 - exposition du photographe animalier Bastien Campistron
- Pour connaître la programmation au Musée : www.villamaglya.fr

POUR CONNAÎTRE TOUTE LA PROGRAMMATION EN DÉTAIL :
WWW.MAIRIE-BEUTIRAN.FR